

MÉDECINS

Les médecins occupent une place centrale dans les systèmes de santé. De nombreux pays de l'OCDE s'inquiètent des pénuries de médecins actuelles et futures, en particulier des généralistes et des médecins exerçant en zone rurale ou dans les zones urbaines défavorisées.

Il est difficile d'estimer l'offre et la demande futures de médecins en raison des incertitudes qui pèsent sur les heures de travail et les décisions de départ à la retraite du côté de l'offre, et de l'évolution des besoins de populations vieillissantes et de la progression des dépenses de santé, du côté de la demande.

Définition

Les médecins en activité sont ceux qui dispensent des soins directs aux malades. Les généralistes comprennent les médecins qui dispensent de façon continue des soins aux particuliers et aux familles, ainsi que d'autres catégories de praticiens généralistes/non spécialistes. Parmi les spécialistes figurent les pédiatres, les gynécologues/obstétriciens, les psychiatres, les spécialistes médicaux et les spécialistes chirurgicaux. Les autres médecins comprennent les internes/résidents non comptabilisés dans le domaine dans lequel ils se forment et les médecins non classés dans les autres catégories. Les chiffres indiqués se rapportent au nombre de personnes physiques.

En bref

Entre 2000 et 2011, le nombre de médecins a augmenté dans la plupart des pays membres, tant en valeur absolue que par habitant. Le rythme de progression est particulièrement élevé dans des pays qui partaient de taux plus faibles en 2000 (Turquie, Corée et Mexique), mais aussi en Australie, au Royaume-Uni et en Grèce. En Australie et au Royaume-Uni, le nombre croissant de médecins s'explique pour l'essentiel par une forte hausse des taux de diplômés au niveau national. En Grèce, leur nombre a fortement augmenté entre 2000 et 2008, puis s'est stabilisé. En revanche, le nombre de médecins pour 1 000 habitants n'a quasiment pas augmenté en Estonie et en France entre 2000 et 2011, et a reculé en Israël.

Dans quasiment tous les pays, la répartition entre généralistes et spécialistes a évolué au cours des dernières décennies, le nombre de médecins spécialistes progressant beaucoup plus vite. En conséquence, on comptait en 2011 plus de deux spécialistes pour un généraliste en moyenne dans la zone OCDE. Dans de nombreux pays, les spécialistes gagnent plus que les généralistes et leur rémunération progresse plus vite, ce qui incite financièrement les médecins à se spécialiser, même si d'autres facteurs, tels que les conditions de travail et le prestige professionnel, influent également sur leur choix.

Tous les pays membres ou presque exercent un certain contrôle sur le nombre de candidats admis en école de médecine, souvent en limitant le nombre de places de formation (*numerus clausus*, par exemple). En 2011, l'Autriche, le Danemark et l'Irlande affichaient le plus grand nombre de diplômés en médecine pour 100 000 habitants. Les taux de diplômés les plus faibles ont été enregistrés en Israël, au Japon et en France. Dans la plupart des pays membres, le nombre de nouveaux diplômés en médecine a augmenté depuis 2000.

Comparabilité

Dans plusieurs pays (Canada, Finlande, France, Grèce, Islande, Pays-Bas, République slovaque et Turquie), les données comprennent non seulement les médecins qui s'occupent directement des patients, mais aussi ceux qui travaillent dans le secteur de la santé en tant qu'administrateurs, enseignants, chercheurs, etc., ce qui peut représenter 5 à 10 % de médecins de plus. Les données relatives au Portugal se rapportent à tous les médecins autorisés à exercer (d'où une forte surestimation). Dans le cas de l'Espagne, les données incluent les dentistes jusqu'en 2010, et dans celui de la Belgique, elles comprennent les stomatologues. Les données concernant l'Inde sont probablement surestimées car elles s'appuient sur des dossiers médicaux qui ne sont pas régulièrement mis à jour et ne tiennent donc pas toujours compte des migrations, décès, départs à la retraite et enregistrements de personnes dans plusieurs États.

En raison d'un manque d'informations, tous les pays ne sont pas en mesure de recenser la totalité de leurs médecins appartenant aux deux grandes catégories que sont les spécialistes et les généralistes.

Sources

- OCDE (2013), *Statistiques de l'OCDE sur la santé* (Base de données).

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2008), "Les personnels de santé dans les pays de l'OCDE, Comment répondre à la crise imminente ?", *Études de l'OCDE sur les politiques de santé*, Éditions OCDE.

Publications statistiques

- OCDE (2013), *Panorama de la santé*, Éditions OCDE.

Bases de données en ligne

- *Statistiques de l'OCDE sur la santé*

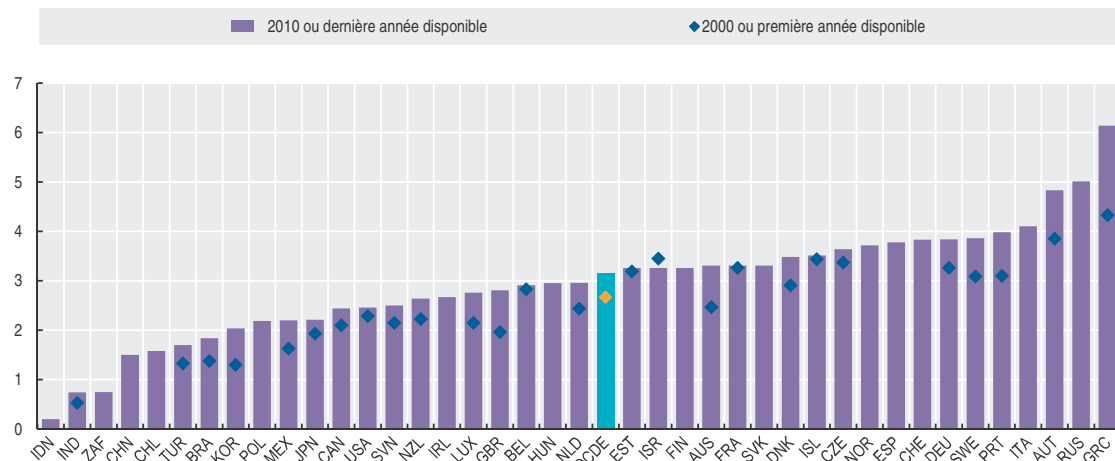
Sites Internet

- Base de données de l'OCDE sur la santé (matériel supplémentaire), www.oecd.org/sante/basedonnees.
- Panorama de la santé (matériel supplémentaire), www.oecd.org/sante/panoramadelasante.



Médecins en activité

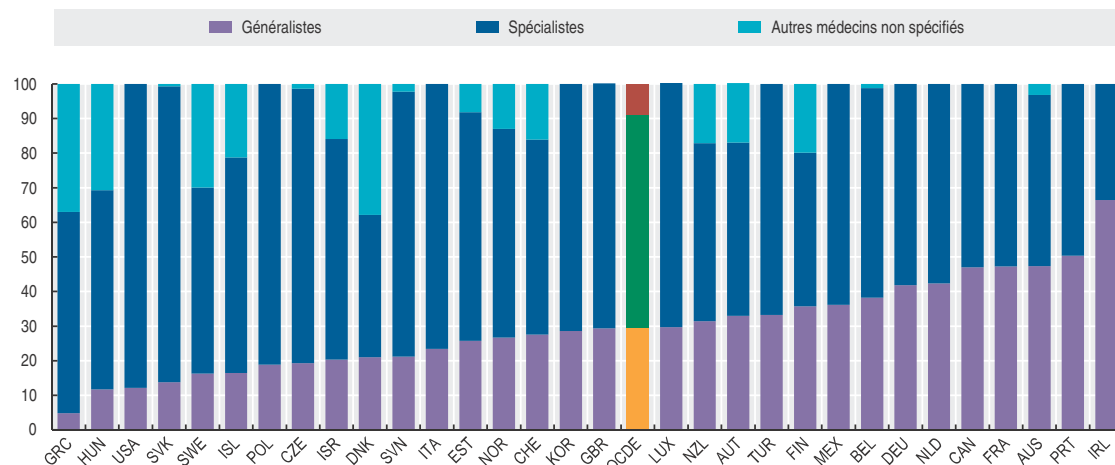
Pour 1 000 habitants



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933038115>

Catégories de médecins

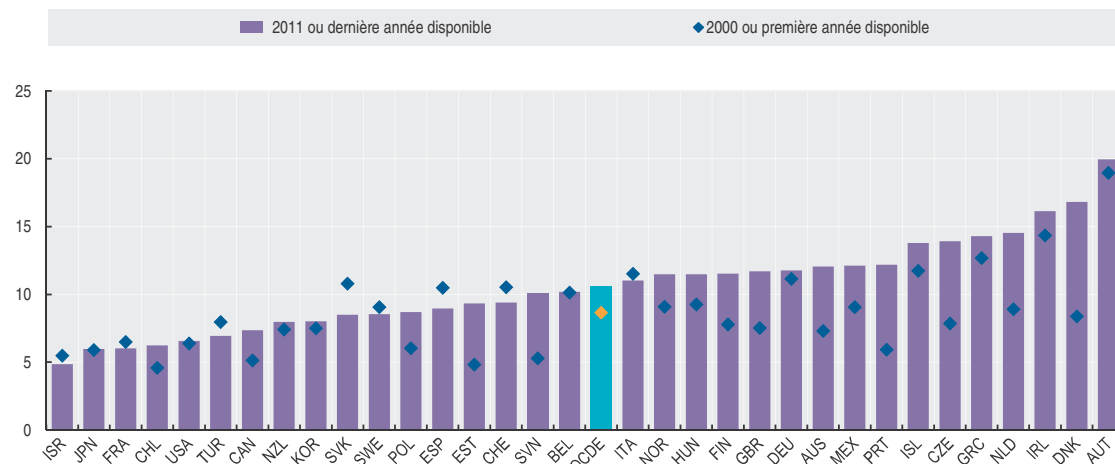
En pourcentage de tous les praticiens, 2011 ou dernière année disponible



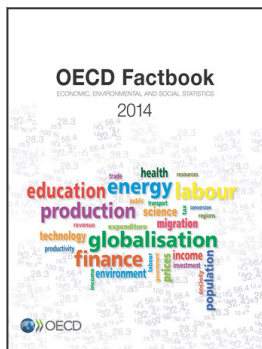
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933038134>

Diplômés de médecine

Pour 100 000 habitants



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933038153>



Extrait de :
OECD Factbook 2014
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Médecins », dans *OECD Factbook 2014 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2014-103-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.